

RÉSULTATS DE L'APPEL À CANDIDATURES POUR LES DROITS AUDIOVISUELS DE LA LIGUE 1



Communiqué LFP
29/05/2018

L'appel à candidatures organisé aujourd'hui par la Ligue a permis d'attribuer les droits audiovisuels sur la Ligue 1 pour la période 2020-2024.

- Le **lot 1** comprenant le match du dimanche à 21h (top 10 et 28 matches de choix 3) a été attribué à Mediapro.
- Le **lot 2** comprenant le match du vendredi à 21h et le match du samedi à 17h a été attribué à Mediapro.
- Le **lot 3** comprenant le match du samedi à 21h et le match du dimanche à 17h a été attribué à beIN Sports.
- Le **lot 4** comprenant un match le dimanche à 13h et 4 matches le dimanche à 15h a été attribué à Mediapro.
- Le **lot 5** comprenant les 3 Multiplex (J19, J37 et J38), les matches de barrage et le trophée des champions n'a pas été attribué.
- Le **lot 6** comprenant les droits de diffusion d'extraits en quasi-direct sur tous les matches et les droits magazines en vidéo à la demande a été attribué à Free.
- Le **lot 7** comprenant les magazines de la semaine n'a pas été attribué.

Canal + est le **premier partenaire** du football français depuis 1984 sans discontinuer et le restera jusqu'en 2020. Il a joué un **rôle essentiel** dans l'amélioration de l'attractivité de notre sport et son rayonnement sur l'ensemble du territoire. Il a permis de conforter le football comme spectacle préféré des Français. La LFP et l'ensemble des clubs professionnels français tiennent à remercier Canal + pour son **travail remarquable** au service du football.

Cet appel à candidatures est un **succès pour le football français** puisque les diffuseurs ont reconnu la **montée en valeur de la Ligue 1** : les droits audiovisuels ont été attribués pour un **montant total de 1 153 471 723 euros par saison**, ce qui représente une **hausse de 60%** (59,7% exactement avant attribution des lots 5 et 7) par rapport à la période 2016-2020 et un montant total de **4 613 886 892 euros** pour la période 2020-2024.

Ce bon résultat est avant tout le **fruit du travail et des investissements importants réalisés par les clubs** pour produire un **spectacle de qualité chaque weekend**.

Cet appel à candidatures va nous permettre **de rattraper une partie de notre retard sur les droits domestiques par rapport aux autres grands championnats européens**.

Cette progression des droits audiovisuels reflète la **hausse des audiences et de l'affluence** dans les stades.

Ces montants rehaussés vont contribuer à **renforcer le modèle économique des clubs**. **Néanmoins**, le montant de ces droits ne sera distribué **qu'à partir de 2020**. Il faudra donc rester vigilant lors des deux prochaines années.

Les droits ont été attribués à Mediapro et à beIN Sports. Après l'arrivée de capitaux étrangers dans les clubs français, cet appel à candidatures confirme la **dimension internationale du football**.

Un mot sur **les acteurs** :

- **beIN Sports** est un acteur historique que nous nous réjouissons de conserver à nos côtés. Ils sont le gage de la continuité dans la diffusion de notre championnat.

- **Mediapro** est un groupe media espagnol, leader mondial de l'audiovisuel, qui propose de créer une chaîne 100% sport dédiée au football français (**pure player du football**). Nous nous réjouissons de l'entrée de ce nouvel acteur pour diffuser notre championnat. Ils apporteront tout leur savoir-faire acquis sur le marché international.

Actionnariat : Mediapro est contrôlé par un fonds privé chinois Hontai Capital (53,5%) et WPP, groupe publicitaire anglais (22,5%)

Nombre de salariés : plus 6000 personnes dans le monde entier.

Activités variées : production de contenus, production et post-production, édition et distribution de droits sportifs, services de conseil (technologie, marketing etc.).

Contenus sportifs variés : football (la Liga, Champions League etc.), basketball (Euroleague), Formule 1.

- **Free** est un grand acteur des télécoms et nous nous félicitons de leur entrée dans le football français sur le lot digital. Ils vont offrir une exposition importante à notre championnat grâce à leur réseau.